

Commune de Courgevaux



Adaptation du plan d'aménagement local aux conditions d'approbation

Modifications au plan d'affectation des zones

Plan A: Territoire communal

Plan B: Centre village

Dossier d'approbation

Echelle 1:2'000

22 mai 2025

archam

Archam et Partenaires SA
Route du Jura 43
1700 Fribourg

026 347 10 90
info@archam.ch
archam.ch

Légende

Zones d'affectation

Zones à bâtir

- Zone village (VIL)
- Zone résidentielle faible densité I (RFD I)
- Zone d'intérêt général (IG)
- Zone château (CHÂT)

Zones agricoles

- Zone agricole (AGR)

Éléments superposés

Secteurs superposés

Espaces pour la préservation du site construit

- Espace vert
- Espace libre
- Espace réservé aux eaux

Secteurs de dangers naturels liés à l'eau

- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger faible
- Danger indicatif
- Danger résiduel

Périmètre superposés / alignements

- Alignement (distance à la route)
- Bande d'implantation obligatoire
- PAD obligatoire
- Procédure qualifiée
- Périmètre à prescriptions particulières
- Périmètre à densité différenciée
- Périmètre d'abords d'immeubles protégés
- Périmètre de protection du site construit
- Périmètre archéologique
- Zone de protection de la nature (PN)

Éléments protégés superposés

- Objet IVS protégé; catégorie 1
- Objet IVS protégé; catégorie 2
- Biens culturels immeubles protégés, catégorie 1
- Biens culturels immeubles protégés, catégorie 2
- Biens culturels immeubles protégés, catégorie 3

Boisements hors-forêt protégés en zone à bâtir

- Boisement hors-forêt protégé en zone à bâtir (arbre)
- Boisement hors-forêt protégé en zone à bâtir (haie)

Boisements hors-forêt protégés hors zone à bâtir

- Boisement hors-forêt protégé (arbre), non exhaustif
- Boisement hors-forêt protégé (haie), non exhaustif

Autres éléments superposés

- Limite de construction à l'espace réservé aux eaux (4m)

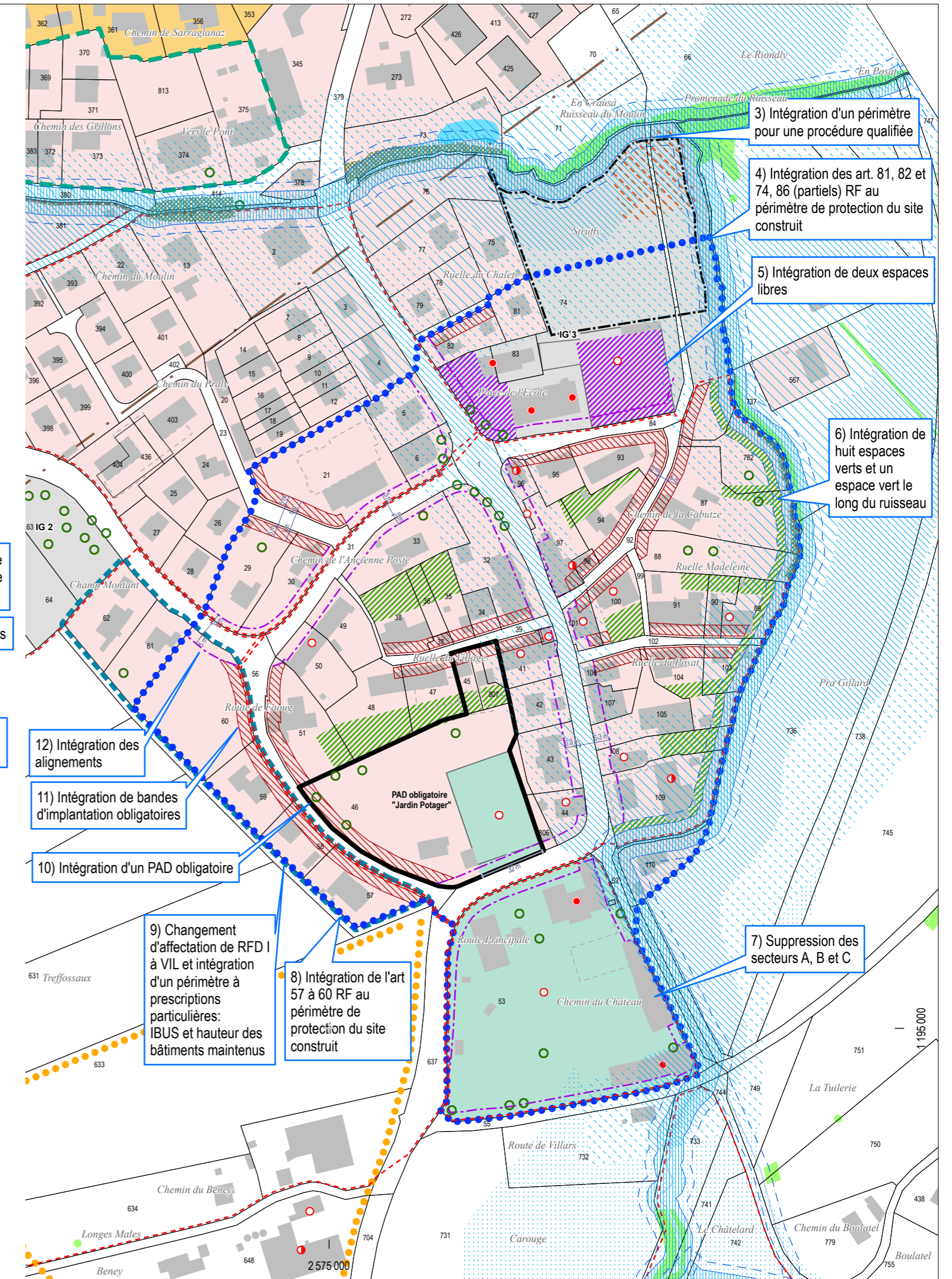
Informations indicatives

Sites pollués

- Site de stockage
- Tracé de ligne électrique HT 220 KV
- Ruisseau
- Plan d'eau
- Bâtiment
- Bâtiment souterrain

Sources des données de base
Données cadastrales: Etat de Fribourg
Carte des dangers naturels du canton de Fribourg
Secteur de protection des eaux souterraines: reproduction autorisée par la SEN/FR
Sites pollués: SEN
Nature et paysage: reproduction autorisée par le SNP
Recensement des biens culturels: SBC
Recensement et inventaire des sites archéologiques: SAEF
Inventaire des boisements de la commune de Courgevaux

0 25 50 100 Mètres



3) Intégration d'un périmètre pour une procédure qualifiée

4) Intégration des art. 81, 82 et 74, 86 (partiels) RF au périmètre de protection du site construit

5) Intégration de deux espaces libres

6) Intégration de huit espaces verts et un espace vert le long du ruisseau

7) Suppression des secteurs A, B et C

12) Intégration des alignements

11) Intégration de bandes d'implantation obligatoires

10) Intégration d'un PAD obligatoire

9) Changement d'affectation de RFD I à VIL et intégration d'un périmètre à prescriptions particulières: IBUS et hauteur des bâtiments maintenus

8) Intégration de l'art 57 à 60 RF au périmètre de protection du site construit

22) Intégration de la limite de construction à l'espace réservé aux eaux

18) Intégration des sites pollués

25) Actualisation du réseau hydrographique

20) Mise à jour de l'inventaire des boisements hors-forêt protégés en zone à bâtir

21) Mise à jour des boisements hors-forêt protégés hors zone à bâtir

16) Intégration de l'espace réservé aux eaux

17) Distinction des dangers naturels